



Élections professionnelles 2022

Commission administrative
paritaire (CAP) Inserm

Pourquoi le SNPTES a rejoint l'UNSA,

Le SNPTES a toujours été favorable au rassemblement des syndicats autonomes réformistes au sein d'une même organisation, pour mieux vous défendre, mieux vous accompagner pour être plus fort :

Le SNPTES devient le SNPTES-UNSA

Plus fort car le SNPTES permet à l'UNSA Éducation de redevenir la 1^{re} organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche. De son côté, l'UNSA Éducation apporte au SNPTES sa forte représentativité au ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Cette union permettra d'élaborer un projet ambitieux pour répondre aux enjeux d'avenir pour les personnels et pour la recherche.

A l'Inserm comme dans tous les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche aux prochaines élections :

Il faudra voter UNSA

Votez SNPTES-UNSA, c'est voter pour des représentants chercheurs et ITA proches de vous qui défendront vos droits au niveau national comme ils vous accompagnent au niveau local





ENSEMBLE, REVENDIQUONS :

- ➔ une **augmentation significative des possibilités de promotion** pour l'accès au corps supérieur (liste d'aptitude) et de grades (tableau d'avancement et examen professionnel) ;
- ➔ un **gain indiciaire plus important lorsque nous obtenons une promotion** ;
- ➔ l'accès à des **formations de qualité** adaptées à nos demandes.

LE SNPTES-UNSA S'ENGAGE À :

- ➔ **défendre vos droits** grâce à son réseau de juristes et ses spécialistes en santé et sécurité au travail ;
- ➔ **vous guider dans vos démarches** (promotion, mutation, etc.) ;
- ➔ **vous accompagner** dans vos contestations d'une décision individuelle vous concernant.

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE EXAMINE LES PROJETS DE DÉCISIONS INDIVIDUELLES.

ELLE PEUT ÊTRE SAISIE PAR L'ADMINISTRATION OU PAR UN FONCTIONNAIRE DANS LES CAS SUIVANTS :

- les refus de titularisation et les licenciements en cours de stage en cas d'insuffisance professionnelle ou de faute disciplinaire révision du compte-rendu de l'**entretien professionnel** ;
- la décision de **renouvellement ou non d'un contrat pour les personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)** ;
- le refus d'une **formation continue ou de professionnalisation** ou d'un **congé de formation professionnelle** ;
- le refus d'un **temps partiel** ou conflit relatif aux conditions d'exercice du temps partiel ;
- le refus d'un **congé de formation syndicale** ;
- le refus d'une demande initiale ou de renouvellement de **télétravail** ;
- le refus d'une autorisation d'absence pour suivre une **action de préparation à un concours ou une action de formation continue**.

Vos candidats pour les Commissions Administratives Paritaires

CAP1 Commission Administrative Paritaire des Directeurs(trices) de Recherche et des Chargé(e)s de Recherche		
1 - Jean-Luc POYET	DR2	Paris
2 - Géraldine SIEGFRIED	CRHC	Bordeaux
3 - Laurence MICHEL	CRHC	Paris
4 - David VAUDRY	CRHC	Rouen
5 - Anne DRUILHE-GUILLAUMIN	CRCN	Limoges
6 - Geneviève FOUREL	DR2	Lyon
7 - Alexandre BENMERAH	DR2	Paris
8 - Michael REBER	CRCN	DR Est
CAP2 Commission Administrative Paritaire des Ingénieur(e)s de Recherche, des Ingénieur(e)s d'Etudes et des Assistant(e)s Ingénieurs		
1 - Frédérique POINDESSOUS-JAZAT	IEHC	Paris
2 - Corinne LEBRETON	IRH	Paris
3 - Richard BACHELIER	IR2	Marseille
4 - Audrey VALLVE	AI	Lyon
5 - Mathieu KUROWSKA	AI	Paris
6 - Magalie BENARD	IR2	Rouen
7 - Stéphane CAILMAIL	IECN	Toulouse
8 - Marie Aoustet	IECN	Lyon
CAP3 Commission Administrative Paritaire des Technicien(ne)s de la Recherche		
1 - Claudia DE TAPIA	TECE	Strasbourg
2 - Hassan ARHAB	TECE	Toulouse
3 - Christel GUILLORY	TECS	Paris
4 - Lionel DESRAYAUX	TECN	Paris

Je soutiens le SNPTES, je vote UNSA



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inserm

La science pour la santé
From science to health

DOSSIER DE CANDIDATURE

Élection 2022 | C.A.P.3

TECHNICIENS DE LA RECHERCHE



Liste de candidature

Conformité du logo affiché :	Oui
------------------------------	-----

Liste récapitulative des candidats.es

Nombre de candidats.es :	4
--------------------------	---

Liste des candidats

Déclaration du/de la candidat.e [1]

Civilité - Candidat.e [1] :	Madame
Nom - Candidat.e [1] :	DE TAPIA
Prénom - Candidat.e [1] :	Claudia
Grade - Candidat.e [1] :	TECE
Affectation - Candidat.e [1] :	INSERM U1118
Ville Numéro de département - Candidat.e [1] :	STRASBOURG (67)

Déclaration du/de la candidat.e [2]

Civilité - Candidat.e [2] :	Monsieur
Nom - Candidat.e [2] :	ARHAB
Prénom - Candidat.e [2] :	Hassan
Grade - Candidat.e [2] :	TECE
Affectation - Candidat.e [2] :	INSERM U1291
Ville Numéro de département - Candidat.e [2] :	TOULOUSE (31)

Déclaration du/de la candidat.e [3]

Civilité - Candidat.e [3] :	Madame
Nom - Candidat.e [3] :	GUILLORY
Prénom - Candidat.e [3] :	Christel
Grade - Candidat.e [3] :	TECS
Affectation - Candidat.e [3] :	INSERM U1127
Ville Numéro de département - Candidat.e [3] :	PARIS (75)

Déclaration du/de la candidat.e [4]

Civilité - Candidat.e [4] :	Monsieur
Nom - Candidat.e [4] :	DESRAYAUX
Prénom - Candidat.e [4] :	Lionel
Grade - Candidat.e [4] :	TECN
Affectation - Candidat.e [4] :	DSI
Ville Numéro de département - Candidat.e [4] :	PARIS (75)

Profession de foi

Modalités de dépôt :	Je dépose la profession de foi de ma liste en pièce jointe
----------------------	--